

Karine BERNARD-JAUMOT

Orthophoniste

(formation spécifique pour la prise en charge des personnes atteintes d'autisme)

Formateur indépendant

n° déclaration d'activité 21510138851 ce numéro a été délivré auprès du préfet de la région marne

« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »

Formateur régional référent en autisme

20 ter bd de la Paix 51100 Reims

(06 07 10 15 35)

organise une **FORMATION AUTISME**

PRISE EN CHARGE EN ORTHOPHONIE DE L'ENFANT AUTISTE / TSA

Cette formation se déroulera en deux sessions de deux jours et permettra d'appréhender les spécificités, le bilan et la prise en charge de la personne atteinte d'autisme.

L'objectif du premier module est d'apporter aux orthophonistes les moyens de comprendre le fonctionnement de la personne autiste et de leur permettre d'évaluer l'enfant pour pouvoir mettre en place un projet de prise en charge.

Le second module permettra de discuter des différentes méthodes qui existent, de parler de leur apport dans la prise en charge de la personne autiste ; et de discuter de tout ce que l'on doit travailler avec un enfant autiste pour qu'il arrive à communiquer et à progresser dans tous ses apprentissages.

Les supports utilisés (power point remis aux stagiaires, très nombreuses vidéos de cas) permettront de lier la théorie et la pratique.

Les jeudi 6 et vendredi 7 mars 2025 et lundi 24 et mardi 25 mars 2025

Lieu : NANTES

Horaires : 8h30/12h30 13h30 18h

Coût en libéral 800 euros (orthophonistes)

Coût en salarié : 950 euros

Etudiant et première année d'exercice: 600 euros

Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser à :

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

57 rue des 16^e et 22^e dragons 51100 REIMS

NOM :

Prénom :

N° ADELI ou photocopie carte étudiante

Adresse :

Tel :

Adresse mail :

S'inscrit à la formation « prise en charge en orthophonie de l'enfant autiste » à Nantes en mars 2025

Et envoie son règlement à l'ordre de Karine Bernard-Jaumot, chèque qui sera déposé 10 jours avant la formation ou virement ; une facture sera remise lors des journées de formation ainsi qu'une attestation de présence. Pour les règlements par virement, je vous donnerai les coordonnées bancaires après votre inscription.

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à m'appeler ou à m'envoyer un mail.

A bientôt.